

Paris va appliquer le péage poids lourds pour remplacer l'écotaxe

Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Publié le 22-09-2014 à 07h46

Seuls les camions de plus de 3.5 tonnes devront payer la taxe s'élevant à 0.13 euros par kilomètre en moyen.



Le Conseil de Paris s'apprête à voter fin septembre la mise en fonctionnement du péage de transit poids lourds sur le boulevard périphérique, a indiqué dimanche 21 septembre la Mairie de Paris, confirmant **une information du "JDD" (<http://www.lejdd.fr/Economie/La-Segotaxe-deja-critiquee-688590>)**. La mesure succédera à l'écotaxe.

Le dispositif tel qu'il sera présenté les 29 et 30 septembre au Conseil de Paris se découpe en deux parties : une première "marche à blanc" dès le 1er octobre, avec activation du système mais "on ne fait pas payer" et la mise en oeuvre définitive à partir du 1er janvier 2015, précise Christophe Najdovski, adjoint EELV chargé des transports.

La taxe pourrait rapporter cinq millions d'euros par an à Paris

La taxe, qui ne touche que les camions de plus de 3.5 tonnes, s'élèvera en moyenne à 0.13 euros par kilomètre et devrait rapporter cinq millions d'euros par an à Paris, 550 millions pour l'ensemble du pays.

Ce dispositif "n'est que la déclinaison parisienne de décisions prises cet été" au niveau du gouvernement, justifie Najdovski.

Il a précisé que le boulevard périphérique parisien, ainsi que l'ensemble des autoroutes d'Ile-de-France, faisaient partie des 4.000 kms touchés par ce péage dans l'Hexagone.

Le 26 juin, l'Assemblée nationale a en effet adopté un amendement gouvernemental qui remplace l'écotaxe par un péage de transit poids lourds. Sa date d'entrée en vigueur était fixée au 1er janvier 2015, précédée pendant trois mois par "une marche à blanc à l'automne".

"Le montant de cette taxe est extrêmement modeste"

A la fin d'une semaine marquée par un pic de pollution en Ile-de-France et alors que le maire PS de Paris, Anne Hidalgo, se rend mardi avec François Hollande au sommet pour le climat à New-York, ce péage entend s'attaquer au "transit international" du boulevard périphérique, "source de beaucoup de nuisances pour les riverains", a indiqué Najdovski.

Balayant les critiques sur une possible augmentation des prix, notamment de denrées alimentaires, en région parisienne du fait de ce nouvel impôt, l'élu EELV explique : "Le montant de cette taxe est extrêmement modeste"

et vise à "inciter le ressort vers les autres modes de transport, ferroviaire ou fluvial".

Le groupe UMP au Conseil de Paris a dénoncé dimanche dans un communiqué **le retard pris dans la capitale sur ce dossier ("Le montant de cette taxe est extrêmement modeste")**. Anne Hidalgo "tente aujourd'hui de passer pour l'initiatrice d'une mesure qu'elle a d'abord contestée", écrivent les élus d'opposition, pour qui la solution a été "initialement conçue par Nathalie Kosciusko-Morizet lorsqu'elle était ministre de l'Ecologie".

"Et pendant ce temps, on ne parle pas de la ZAPA", des zones restreintes, interdites aux véhicules les plus polluants, que voulait expérimenter la droite à l'issue du Grenelle de l'environnement, poursuit le communiqué.

"La maire de Paris, après avoir appelé à "zapper les zapa" pour finalement en reconnaître les bienfaits en mai dernier devrait la proposer au prochain Conseil de Paris. Elle trouverait les élus du groupe UMP pour la voter", conclut le document.